

*Adaptabilité des  
logements du parc  
HLM en faveur  
des personnes  
handicapées et des  
personnes âgées*

**Evelyne DEJARDIN**

Service Habitat  
3 quai Ceineray – 44 041 NANTES cedex 1  
02 40 99 19 10  
[evelyne.dejardin@loire-atlantique.fr](mailto:evelyne.dejardin@loire-atlantique.fr)



**OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Aider les bailleurs sociaux réalisant des travaux d'adaptabilité et d'accessibilité de logements ou créant des logements neufs pour les personnes handicapées et les personnes âgées.

**TYPE D'AIDE**

Subvention.

**SECTEUR GEOGRAPHIQUE**

Département de Loire-Atlantique

**TYPE DE BENEFICIAIRES**

Organismes HLM, communes, maîtres d'ouvrage.

**CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE**

Pour les personnes handicapées, elles doivent être bénéficiaires de la PCH ou justifier de la carte d'invalidité à 80%. Pour les personnes âgées de plus de 60 ans, un diagnostic d'ergothérapeute doit être fourni. Le reste à charge pour les locataires doit être nul.

**MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE**

Attribution de subventions à hauteur de 20 % du coût TTC des travaux liés au handicap, plafonnés à 2 600 € par logement.

**ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS**

Budget 2020 : 20 000 €

**BILAN DES ANNEES PRECEDENTES**

Budget 2019 : 11 400 €